

BARREAU DE TOULOUSE

AMOUR, DRAME ET COMÉDIE

ou

les imprévus d'une chronique judiciaire



*Discours prononcé le 9 Décembre 1956
à la Rentrée Solennelle de la
Conférence des Avocats Stagiaires*

par

M^E HUBERT SEQUELA

Avocat à la Cour d'Appel
Lauréat de la Conférence du Stage
(Prix Laumon - Peyronnet)
Médaille de Vermeil

Imprimerie Spéciale de la GAZETTE DES TRIBUNAUX DU MIDI
28, rue de la Pomme, 28
TOULOUSE
1956

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,
MESSIEURS LES MAGISTRATS,
MESSIEURS LES REPRÉSENTANTS DES HAUTES AUTORITÉS
CIVILES, MILITAIRES ET RELIGIEUSES,
MONSIEUR LE BATONNIER,
MES CHERS CONFRÈRES,
MESSIEURS,

Godolin, chantre de l'amour, plus attiré par le Parnasse que par la trop sage Thémis, contribua à donner à notre belle cité rose son titre si envié de reine des arts et des lettres.

Or, avec les feux du couchant, ce visage plaisant de Toulouse disparaît pour laisser entrevoir à ceux qui, comme nous, l'aiment et l'admirent, le plus profond de son âme. La brique aimable et rose perd alors sa douce teinte et se colore d'or et de sang. Toulouse la galante fait place à Toulouse la passionnée.

C'est cette âme, tantôt plaisante, tantôt farouche, que nous verrons, peu à peu, apparaître dans la curieuse histoire que je vais vous conter.

Mais Toulouse est aussi la ville du bel canto et de la bonne humeur. Ainsi, comme le disent si bien nos gavroches avec leur langage imagé : « Tout finit par des rires et des chansons ».

★ ★

C'est au début du xviii^e siècle, à la fois si galant et si tragique, qu'allait se nouer une idylle qui, cent années plus tard, passionnait encore toute la France. En effet, l'amour et le droit allaient violemment se heurter dans un milieu par lui-même assez peu apte à les concilier : celui des gens de robe.

Si nous avons la curiosité d'ouvrir *La Gazette des Tribunaux* des 1^{er} et 2 janvier 1843, nous laisserons nos regards errer sur les grandes pages poussiéreuses de ce journal, dont Thomas Sauvage,

chroniqueur du *Moniteur*, disait qu'il « ne plaisantait pas plus qu'un président ».

Puis, par l'imagination, nous nous transporterons à Toulouse, en l'église de la Daurade, en l'an de grâce 1706.

*
**

L'Eglise est en liesse ; les cloches carillonnent, les chants purs et mélodieux s'envolent vers le Ciel. L'on célèbre, en ce jour, l'une de ces grandioses cérémonies religieuses où la pompe le dispute au sacré et où se donne obligatoirement rendez-vous l'aristocratie toulousaine.

Parmi toutes les beautés que recèle en ce moment ce lieu, les regards d'un gentilhomme, porteur de l'uniforme de capitaine d'artillerie, ont choisi de se poser sur une jeune fille âgée de seize ans environ, resplendissante de beauté, de grâce et d'élégance.

Devant l'insistance de cet examen, elle observa à son tour : le bel officier lui plût immédiatement. Aussi les jeunes gens, percés au cœur par une même flèche, cherchèrent-ils toutes les occasions de se revoir. Tous les matins, il était là, derrière un pilier et la saluait courtoisement lorsqu'elle gagnait son banc.

Un jour, il s'enhardit et lui déclara sa flamme. Mais, la belle, fille unique d'un président du Parlement de Toulouse, lui annonça que son père venait juste d'acquérir une charge de président à mortier au Parlement de Paris et qu'elle allait être dans l'obligation de le suivre dans la capitale.

Le galant obtint de sa mère, veuve d'un lieutenant-général des armées du roi, et bien en cour à Versailles, d'acquérir une compagnie stationnant à Paris. Cette faveur lui avait été accordée, malgré son jeune âge, tant en raison de sa vaillance et de sa valeur, que de ses très nombreux quartiers de noblesse.

Ayant ainsi rejoint celle qu'il chérissait, il pria Madame de Garan, sa mère, de bien vouloir solliciter en son nom, auprès de Monsieur le Président de la Faille, la main de la jeune Clémence de la Faille, dont on disait « qu'elle était assez jolie pour être épousée sans fortune et assez riche pour l'être sans beauté ».

Monsieur le Président de la Faille se réjouit de ce projet et, avec son consentement, la belle Clémence allait sous peu devenir « Madame Georges de Garan ». C'est alors que celui-ci reçut l'ordre

de s'embarquer, sans délai, avec l'escadre commandée par Monsieur le Comte de Forbin, afin de rejoindre les Indes.

L'amoureux malheureux supplia son futur beau-père de hâter le mariage, mais en dépit de son émotion, Monsieur le Président s'y refusa, au nom des convenances. Bien que très affecté, Georges de Garan réussit, néanmoins, à glisser, en secret, à l'oreille de sa fiancée : « A dix heures ce soir au jardin ».

Ce soir-là la lune se voila et permit aux amoureux d'échanger mots tendres et serments... Et, lorsque l'aurore se leva et avec elle arriva le moment des adieux, la tendre amoureuse déclara :

« Oh ! Georges ! il me semble que si j'étais morte, vous n'auriez qu'à m'embrasser pour me rendre la vie. »

Les années passèrent et le délai de deux ans qui avait été prévu pour le mariage s'était écoulé, lorsqu'on apprit à Paris que le régiment de la Fère dont faisait partie Georges de Garan, avait été anéanti au cours d'une héroïque bataille.

La belle Clémence, désespérée, voulut entrer au couvent, mais, suivant les sages conseils paternels, se résigna et se résolut à épouser le richissime président de la Cour des Aides, Monsieur de Boissieux. La naissance d'une petite fille apporta, enfin, un peu de bonheur à la jeune mère.

Ainsi donc, le drame qui avait endeillé sa première idylle semblait quelque peu s'estomper dans la quiétude du foyer.

★★

A partir de cet instant, le chroniqueur judiciaire de *La Gazette des Tribunaux*, Horace-Napoléon Raison, également chroniqueur à *L'Estafette*, sut offrir à ses lecteurs, encore romantiques dans le tréfonds de leur âme, de quoi pouvoir faire vibrer leur si vive sensibilité.

★★

En effet, le 14 octobre 1711, les personnes qui se rendaient à un office funèbre, célébré en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, toute tendue de draps noirs, purent voir passer devant le parvis, un homme, pâle, sombre, exténué, ravagé par la souffrance.

Cet homme se faufila, ensuite, dans les petites ruelles du Paris d'alors, jusqu'en un bel hôtel situé rue Saint-Louis en l'Île : demeure de Madame de Garan.

Celle-ci, en le voyant, lui ouvrit ses bras : c'était Georges de Garan, miraculeusement sauf.

Après les premières effusions du retour, il lui indiqua qu'un sombre pressentiment l'avait agité lors de son passage devant l'abbaye. Madame de Garan lui apprit que l'on célébrait les obsèques de la toute belle Madame de Boissieux. A sa demande d'explications, elle lui indiqua que celle-ci n'était autre que Clémence de la Faille.

Anéanti, sans larmes, plongé dans une douloureuse prostration, il n'entendait même pas sa mère lui prodiguer ses plus maternelles consolations.

A la nuit close, après avoir ceint son épée, rempli plusieurs bourses de pièces d'or et s'être enveloppé d'un ample manteau, il alla frapper chez un certain René Glod, fossoyeur au cimetière de Saint-Germain.

— Lève-toi, lui dit-il, et suis-moi. Je te fais riche si tu veux.

— De quoi s'agit-il ? répondit l'homme en s'habillant.

— Tu as creusé une tombe, ce matin. Je veux que tu en retires le cercueil et que tu l'ouvres devant moi, lui fut-il rétorqué.

L'or tinta en même temps et le fossoyeur en oublia, presque immédiatement, ses scrupules, tant en ce qui concernait le sacrilège, que les galères. Il prit une pioche et donna une lanterne à Georges de Garan.

Le cercueil fut vite retiré de terre et, sous la menace de l'épée, fut ouvert.

Un linceul dessinant une forme humaine apparut.

Un silence pesant régnait.

Georges, à genoux, pétrifié, regardait le suaire.

Un chien hurlait à la mort.

René Glod qui, jusque-là, balançait ses jambes dans le vide, tira vivement en arrière la fine étoffe blanche.

Georges de Garan reconnut alors sa belle fiancée. Il souleva le cadavre, l'étreignit avec transport, le plaça sur ses genoux, lui parla de leurs amours.

Puis, brusquement, avec un cri rauque qui résonna lugubrement dans la nuit, il éclata d'un rire démoniaque, se releva d'un bond, et tenant toujours Clémence enlacée, s'enfuit comme un fou à travers les tombes.

★★

La lecture de ce drame tragique impressionna fortement les très sérieux lecteurs de la rubrique des anciens grands procès criminels de *La Gazette des Tribunaux*, mais plus encore ceux (ô combien romantiques et romanesques) de *L'Estafette* où ce drame fut publié les 5 et 6 janvier 1843, par le même Horace-Napoléon Raison.

Aussi, lorsque le 14 janvier 1843, le théâtre de la Gaité annonça la création de « Mademoiselle de la Faille », drame d'Anicet Bourgeois et Auguste Lemoine, inspiré, semble-t-il, malgré quelques modifications de dates et de lieux, du récit d'Horace Raison, le public parisien des grandes premières envahit la salle et put, le plus facilement du monde, laisser couler ses larmes d'émotion.

★★

Le rideau aurait pu, fort bien, tomber définitivement sur cette grande scène.

Mais, le 14 octobre 1716, Monsieur de Boissieux, fidèle au souvenir, était venu se recueillir sur la tombe de celle qui avait été Madame la Présidente.

Tout à coup, le bruissement d'une robe de soie le fit se retourner. Très doucement et avec mille précautions, une femme s'avancait vers la tombe. Malgré les voiles l'entourant, il crut reconnaître celle qu'il pleurait.

« Clémence, s'écria-t-il, est-ce toi ? Est-ce ton ombre ? »

A ces mots l'apparition s'enfuit. Il la poursuivit et la vit monter rapidement dans une somptueuse voiture qui, emportée par ses fringants chevaux, disparut en un instant, cachée par un nuage de poussière.

Dans sa douleur, Monsieur de Boissieux n'avait-il pas été le jouet de quelque hallucination ?

Esprit cartésien, il ne retint pas un seul instant cette hypothèse. Il fit une enquête que l'on peut, sans crainte, comparer à celle de nos plus fins limiers actuels.

En premier lieu, il rechercha le fossoyeur et apprit qu'il y avait juste cinq années que cet homme s'était retiré en Norman-

die, après avoir bénéficié d'un héritage aussi important qu'inattendu.

Il se rendit ensuite auprès de Monsieur d'Argensson, lieutenant de police. Il fut décidé qu'avant toutes autres recherches il convenait d'ouvrir et de visiter la sépulture.

Le lendemain, en présence du mari, Monsieur d'Argensson, assisté de deux conseillers au Châtelet, d'un commissaire et de deux chirurgiens, ordonna, après accord du clergé, l'ouverture de la tombe.

Horreur, celle-ci était vide !

Le scandale fut immense.

La police royale se vit alors confier la délicate mission d'essayer d'éclaircir cette affaire.

Elle établit que le fossøyeur, depuis décédé, s'était retiré dans un petit bourg normand, nanti de dix mille livres.

Elle identifia également le propriétaire de la voiture : celle-ci appartenait à la noble épouse d'un major de l'armée des Indes. Cette dame était originaire de Pondichéry et ayant contracté mariage dans cette loitaine cité, n'avait gagné la France que depuis un mois à peine.

Le secret de la tombe violée était donc total.

Néanmoins, Monsieur de Boissieux, malgré les conseils de son entourage, et avec la foi de sa conviction amoureuse, se résolut à soutenir en justice que cette belle étrangère n'était autre que Madame la Présidente de Boissieux.

Il demanda au Parlement de Paris de prononcer la nullité du second mariage de celle-ci et un châtimeut exemplaire pour son ravisseur.

Lorsque le Président de Harlay ouvrit les débats, la Cour et la ville se pressaient dans la Grand'Chambre. Tout, en effet, incitait à la curiosité : la nouveauté de la question, le mystère entourant l'enlèvement du corps, le très haut rang des personnages.

Quand la mystérieuse dame parut, un grand silence plana. La foule fut saisie par cette radieuse apparition. Celle-ci, sans émotion aucune, passa devant Monsieur le Président de la Faille qui, croyant reconnaître sa fille, lui tendait les bras.

Interrogée, elle déclara s'appeler Madame de Merval et être née à Pondichéry, de parents d'origine française. A l'appui de ses

dières, elle produisit son acte de baptême. Elle déclara ensuite avoir épousé le major Georges de Garan à Pondichéry, dans la chapelle du gouverneur, en présence des officiers et des fonctionnaires de la garnison. Son acte de mariage, dûment revêtu de toutes les signatures nécessaires, venait confirmer ses déclarations.

Monsieur de Boissieux soutint, mais sans preuves aucunes, qu'il avait appris que lors de son retour en France, en 1711, Georges de Garan avait précipitamment quitté Paris, sans revoir sa mère, le lendemain même des obsèques de Madame de Boissieux et qu'il avait gagné, en compagnie d'une dame voilée et souffrante, le port de Brest où, contrairement aux règlements militaires imposant aux officiers l'usage exclusif des bâtiments de l'Etat, il s'était embarqué sur un navire de commerce, « La Belle Marguerite ».

Quant à Monsieur le Président de la Faille, il soutint que la ressemblance entre Madame de Garan et sa fille Clémence ne pouvait le tromper. Mais le manque de réaction de la belle jeune femme à son égard et son grand âge plaidaient contre lui.

Maitre de Moizas, un des plus célèbres membres du barreau parisien, n'eut ainsi aucune peine à faire apparaître les faiblesses des thèses soutenues par le demandeur. Ses clients, Monsieur et Madame Georges de Garan, produisaient des documents que rien n'autorisait à considérer comme des faux, alors que Monsieur de Boissieux n'apportait à l'appui de ses prétentions que des suppositions.

L'issue de ce procès à sensations paraissait, de plus en plus, devoir être favorable au jeune ménage de Garan.

L'on vit, entre temps, naître (comme il en est toujours de même aujourd'hui !) une vive controverse entre les membres de l'Académie de Médecine dont on avait sollicité l'avis, sur la possibilité d'un sommeil léthargique et sur sa durée extrême.

Finalement la salle, comme le Parlement, furent conquis tant par la belle plaidoirie du grand maître de la barre que par l'attitude sereine de l'accusée.

Tous s'attendaient à ce que, à la majorité, les hauts magistrats qui avaient à juger cette affaire, rejetassent, pendant le délibéré qui d'un instant à l'autre allait être prononcé, les prétentions de leur collègue, Monsieur de Boissieux, et accordassent, au contraire, une légitime et éclatante réparation aux jeunes époux de Garan.

Or, pendant ce temps, Monsieur de Boissieux, fort marri, ressemblant au célèbre La Bride, héros de Courteline, avait quitté la salle, l'oreille basse.

Il erra à travers Paris. Puis, brusquement, illuminé de joie et d'espérance, il se précipita en son hôtel, situé à l'angle de la rue Git-le-Cœur et de la Grève des Augustins, prit sa fille par la main et retourna au Palais.

Alors que la Cour se retirait pour délibérer et que Madame de Garan, absorbée dans une mélancolie rêveuse, se tenait près de Maître de Moizas qui rassemblait les pièces de son dossier, l'on vit une petite fille, entrée sans bruit, prendre la main de Madame de Garan, lui tendre les joues et lui dire :

« Maman, voulez-vous m'embrasser ? »

Celle-ci, d'abord immobile et blanche comme si elle venait d'être foudroyée, serra ensuite cette enfant sur son cœur et la couvrit, enfin, de baisers tendrement maternels.

Monsieur de Boissieux triomphait ! Un gigantesque brouhaha envahit en un instant l'immense salle. Le Président de Harlay eût grand'peine à rétablir le silence.

L'on apprit que, comme elle le lui avait prédit le soir de leurs adieux, la belle Clémence avait été rendue à la vie par l'amour de Georges. Conséquence inattendue, les adversaires du sommeil léthargique furent mis en déroute.

Maître de Moizas, utilisant toutes les ressources de son art, eût beau invoquer la dissolution légale du premier mariage par la mort apparente de la belle Clémence et faire, par sa plaidoirie, verser bien des larmes, les magistrats furent inflexibles. Ils ignorèrent même cette superbe envolée du grand maître, s'adressant à Monsieur de Boissieux :

« Laissez cette femme vivante à l'homme auquel elle doit de vivre... Cette existence que vous n'avez pas su conserver lui appartient... Vous n'avez droit qu'à un cadavre. »

Le lendemain, un arrêt solennel prononçait la nullité du second mariage de Mademoiselle de la Faille et lui ordonnait de réintégrer, sans délai, le domicile de Monsieur de Boissieux.

Une supplique au Régent étant restée sans effet, la malheureuse Clémence se soumit. Elle annonça son retour chez Monsieur de Boissieux pour le lendemain.

Magnanime, le Président avait pardonné. Pour recevoir à nouveau Madame la Présidente, l'hôtel était en fête. Des amis, des parents, des collègues en grand nombre s'y pressaient.

Quand la porte s'ouvrit et qu'un laquais eût annoncé : « Madame la Présidente de Boissieux », l'on vit apparaître Clémence de la Faille, l'enterrée vive, en toilette de mariée, parée de ses plus beaux bijoux.

« Monsieur, dit-elle à son mari, je vous rapporte ce que vous avez perdu. »

Et elle tomba raide morte.

Au même instant, Georges de Garan expirait dans les bras de sa mère.

Par le poison, les deux amants se trouvaient à nouveau unis dans une félicité éternelle.

*
**

Il apparaît inutile de décrire le triomphal succès du mélodrame tiré de cette tragique histoire et de ce curieux procès, unique dans les annales judiciaires.

D'ailleurs, lors de sa publication, *La Gazette des Tribunaux* avait attiré l'attention de ses lecteurs sur ce cas fort original.

Aussi les juristes de 1843 commencèrent, à leur tour, tout comme les membres de l'Académie de Médecine, à longuement disserter sur les différents problèmes juridiques, humains et médicaux posés par cette affaire.

Quant au grand public, il se contentait de pleurer et d'applaudir.

C'est alors que, dans le feuilleton de *La Presse* du 16 janvier 1843, parut un article de Théophile Gautier qui fit l'effet d'un coup de tonnerre. Le grand poète et critique dramatique rappelait la parfaite concordance de cette histoire avec celle d'un drame d'Ancelet intitulé « La Morte », monté en 1831, sans succès, sur la scène des Nouveautés. Gautier indiquait que le sujet de « La Morte » avait été tiré d'une vieille légende méridionale.

Mais le soir même, dans un article de Frédéric Soulié, auteur des « Mémoires du Diable », *Le Courrier Français* achevait de porter l'émotion du public à son comble.

Cet auteur accusait tout simplement la sérieuse *Gazette des Tribunaux* de l'avoir plagié. En effet, il avait publié dans le journal *L'Europe Littéraire* du 17 avril 1833, une histoire qu'il disait avoir inventée et qui rappelait, de fort près, l'article de *La Gazette*.

Aussi Frédéric Soulié annonça bien haut qu'il allait intenter un procès en contrefaçon au grand journal juridique.

« *La Gazette des Tribunaux* ne fait pas de romans, écrivait-il, elle vole, c'est plus judiciaire. »

Voilà donc cette pauvre *Gazette* accusée de plagiat et de vol. Le coup, pour elle, était dur : il pouvait même être mortel. En effet, non contente de publier l'histoire, elle avait donné la copie de documents soi-disant authentiques, tels que des lettres de Monsieur d'Argensson à Monsieur de Boissieux, des appréciations élogieuses du Président de Harlay sur Monsieur de la Faille. Elle avait également campé la belle silhouette de Maître de Moizas et publié sa plaidoirie.

Voici donc *La Gazette* en accusation ! Les 19 et 21 janvier 1843, elle ne put que s'abriter derrière son collaborateur Horace-Napoléon Raïsson.

L'austère journal était, en outre, fort marri, non pas tellement d'avoir démarqué l'œuvre de Frédéric Soulié, mais d'avoir surtout publié une haute fantaisie littéraire. En une fois, il avait fait mieux que la *Sylphide* et le *Charivari* réunis.

Enfin, il allait lui falloir publier le jugement la condamnant. Pauvre *Gazette* !

Mais, le 24 janvier, elle reprit l'avantage. Elle accusa à son tour. Son accusateur avait copié un livre publié en 1809 intitulé « *Victorine d'Olmond ou le double mariage* ».

Ses lecteurs purent lire dans ses colonnes les deux œuvres reproduites côte à côte, page par page.

Et, sur un ton d'ironie mordante, elle fustigea Frédéric Soulié, le mettant au défi de poursuivre son action.

Mais le dernier coup de grâce fut porté à ce journaliste indélicat par Jules Janin qui, dans son feuilleton du *Journal des Débats* du 30 janvier 1843, rappelait un article qu'il avait publié le 9 juin 1831 dans le même journal. Frédéric Soulié l'avait textuellement recopié en 1833.

Ce dernier comprit le sage avertissement du célèbre écrivain et se tint coi. Ce nouveau procès, réel quant à lui, s'acheva ainsi faute de plaideurs.

Ce fut également la fin de la vie littéraire ou dramatique de la célèbre mais fantômatique Mademoiselle de la Faille, sœur jumelle de la « Valérie » de Florian, et de « Ginevra », de l'opéra représenté en 1838, de « Guido et Ginevra », de Scribe et Halévy.

Seul le drame d'Anicet Bourgeois et Auguste Lemoine profita de ce beau tapage ! Malgré sa médiocrité, il tenait encore l'affiche le 2 avril 1843 !

Quant à nous, nous ne pouvons que regretter notre belle et légendaire héroïne toulousaine dont l'histoire, comme le disait si bien Jules Janin, venait certainement de quelque beau récit que lui avait fait sa nourrice après avoir épuisé « Peau d'Ane, « Barbe Bleue » et « Le Petit Poucet ».

Aussi nous vous disons, avec quelque mélancolie :
« Adieu ! Mademoiselle de la Faille ».

*Que votre nom ne soit rien qu'une ombre douce et vaine,
Qu'il ne cause jamais, ni l'effroi, ni la peine,
Qu'un indigent l'emporte après m'avoir parlé,
Et le garde longtemps dans son cœur consolé.*

(Marceline DESBORDES-VALMORE).
